



## Non privatisation d'ADP : Enfin une bonne nouvelle.



Ce mercredi 11 mars 2020, le **Conseil des ministres vient de décider de reporter le projet de la privatisation** du groupe *Aéroports de Paris* (ADP, redénommé voilà 2 ans en *Paris-Aéroport*).

**Nous n'allons pas boudier notre plaisir.** Pour SOLIDAIRES Douanes, c'est une victoire. Une victoire issue de plusieurs facteurs, mais une victoire manifestement réelle.



### L'épidémie de Coronavirus est indéniablement un de ces facteurs.

La privatisation de ce bien public en pleine crise sanitaire paraîtrait des plus incongrus, en matière d'agenda et de priorités du moment.

De surcroît les conséquences financières de la maladie sont patentes. Depuis la mi-février, c'est-à-dire le développement de l'épidémie en France, l'action de la Française des Jeux (FDJ) a perdu 30% de sa valeur. La privatisation en grande pompe gouvernementale de la FDJ fin 2019 est un échec.

De même, depuis un mois, le cours de l'action ADP a perdu près de 45%.

L'an dernier, lors des discussions sur la loi PACTE (loi relative à la croissance et la transformation des entreprises), le gouvernement communiquait allègrement sur les 9 milliards d'euros potentiellement produits par la privatisation.

Avec la cotation actuelle, cet argument s'effondre (« *les conditions de marché ne sont pas suffisantes* »), seulement 5 milliards pourraient être escomptés.



### La mobilisation du corps social est assurément l'autre de ces facteurs.

La majorité gouvernementale est engluée depuis 18 mois dans une contestation sociale.

D'abord celle des gilets jaunes issue des politiques fiscales et sociales d'amplification des inégalités et de la précarité (suppression de l'ISF, diminution des APL, ordonnances sur le code du travail, etc). Ensuite celle des organisations syndicales opposées à la retraite à points.

Enfin, divers propos de la présidence (« *Je traverse la rue et je vous en trouve* », « *Les gens qui ne sont rien* », etc), inattendus dans leur condescendance et outrance, ont suscité l'indignation d'une partie de la population.

Ici, sur le projet de privatisation, le caractère funeste du projet, la vacuité des arguments gouvernementaux ont suscité une mobilisation inédite.

SOLIDAIRES Douanes s'est investie pleinement dans la campagne de la société civile d'opposition au projet de privatisation. Aussi bien au niveau national qu'au niveau de ses sections à Paris-Aéroports, avec diverses publications (analyses, tracts périodiques<sup>1</sup>).

Lors du mouvement douanier du printemps 2019, SOLIDAIRES Douanes a également poussé l'intersyndicale douanière des directions franciliennes à agir concrètement sur site, via notamment une manifestation commune avec les personnels d'ADP le 18 avril 2019 à Orly.

**La lutte paye.** SOLIDAIRES Douanes est fier d'avoir mené ce combat. Nous remercions tous les collègues ayant voté au référendum d'initiative partagé (RIP), d'en avoir parlé autour d'eux, d'avoir œuvré à ce que le total de votants au RIP dépasse le seuil symbolique du million. D'avoir gagné du temps, et c'est une leçon pour tous.

La mobilisation de la population et de secteurs de la société civile ont poussé l'ensemble des groupes parlementaires d'opposition à proposer une loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris et à initier le RIP en conséquence. De gagner 9 mois d'instruction.

**Désormais, c'est trop tard pour le gouvernement.** Une privatisation ne peut être lancée qu'une fois que les comptes sont publiés, c'est-à-dire en début d'année. Puis il faut 6 à 9 mois de procédure. Un processus initié en janvier-février 2021 s'achèverait en septembre 2021. Et le futur candidat Emmanuel Macron ne voudra pas du boulet ADP à quelques mois des élections présidentielles. **Gagner du temps, c'est préparer l'avenir. Le seul combat perdu d'avance est celui que l'on ne mène pas.**

Paris, le jeudi 12 mars 2020

<sup>1</sup> Lors de l'examen de la loi PACTE ou encore lors du lancement de la pétition *Non à la privatisation d'Aéroports de Paris !* par l'essayiste Coralie Delaume et l'économiste David Cayla. Toutes nos publications : <http://www.solidaires-douanes.org/ADP>

